

Envoi par courriel et par télécopieur : 514 840-3826

Projet d'expansion du réseau de transport en
Minganie – Raccordement du complexe de
la Romaine
Côte-Nord 6211-03-073

Québec, le 18 mai 2010

Madame Carole Ménard
Conseillère - Gestion stratégique
Direction principale - Projets de transport et construction
Hydro-Québec Équipement et services partagés
855, rue Sainte-Catherine Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –Raccordement
du complexe de la Romaine**
Questions complémentaires du 18 mai 2010 (n^{os} 10 à 14)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude, a retenu les questions suivantes, lesquelles découlent de préoccupations soulevées par un participant dans un courriel.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mai, en raison de la tenue de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 31 mai à Sept-Îles.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

**Questions complémentaires du 18 mai 2010 (DQ2, n^{os} 10 à 14)
Adressées au Promoteur**

Le déboisement

10. Considérant que depuis l'étude d'impact le promoteur possède une meilleure connaissance des volumes des bois marchands, en lien avec le tableau sur le transport du bois (DA2, p. 5); pourriez-vous nous présenter ces volumes ? Pourriez-vous estimer le volume de bois qui sera éliminé, y compris les débris de coupe ? Quels moyens Hydro-Québec entend-elle mettre en place pour éliminer ce volume de bois non récupéré ?
11. Compte tenu du fait que le promoteur devra soumettre au MRFN un plan de récupération du bois, pourriez-vous nous présenter une étude de marché afin de préciser les coûts maximaux pour la récolte du bois marchand, en lien avec la capacité des filières de récupération du bois et la conjoncture actuelle du marché ?
12. Afin de maximiser la récupération du bois dans la partie ouest du corridor nord, le promoteur pourrait-il utiliser le transport ferroviaire, les chemins quatre saisons et les voies de contournement, sachant que ces moyens de transport seront déjà utilisés pour la construction des lignes ?

Les émissions de GES

13. Considérant que les émissions de gaz à effet de serre engendrés par le déboisement des emprises n'ont pas été prises en compte dans l'étude d'impact, qu'il y aura une perte des puits de carbone engendrée par le déboisement des emprises et qu'une partie du bois dans le corridor nord ne sera pas récupéré; comment le promoteur évalue-t-il ces impacts à l'égard du plan d'action sur les changements climatiques du Québec et de son bilan total de GES ?
14. Pourriez-vous documenter les impacts à l'égard des émissions de GES et de l'environnement des moyens de gestion du bois non récupéré envisagés par Hydro-Québec ?